

FO
la force syndicale



Ni juste ni simple :

**le projet de réforme des
retraites doit être retiré !**



Union
syndicale
Solidaires

Alors que le projet de loi arrive au Parlement, la CGT, la FSU, FO, l'UNSA et Solidaires appellent à amplifier la mobilisation contre ce projet destructeur des solidarités :



*Nos pensions vont être
amputées voire
charcutées*



*60 % des françaises.s et
80% des salarié.es sont
contre la réforme*



*Le conseil d'état exprime
de fortes réserves*



*Le sénat est contre la
procédure qui ne laisse pas
assez place au débat*



*Des militant.es sur des
actions locales sont
menacé.es et violenté.es*



*L'âge de la retraite va être
repoussé **mécaniquement** par
la réforme (+ de 64ans)*



*D'autres choix budgétaires
permettraient de financer les retraites
pour tous !*

**ET ON DEVRAIT RESTER DANS NOS BOITES, NOS
LOGEMENTS OU NOS ETABLISSEMENTS COMME
SI DE RIEN N'ETAIT ?**

NON :

Manifestation jeudi 6 février

à Mont de Marsan

rendez-vous 14h00 devant la gare !

Opération escargot : - Pour la Côte Sud, rendez-vous à St Vincent de Tyrosse (Parking derrière le Leclerc'Auto) - D824 - à 11h30
- Pour la zone de Dax : départ de l'aire de covoiturage de St Vincent de Paul à 12h30.

Né-es après 2004

- cotisations entièrement en points dès 2022
- Cela signifierait que la pension ne serait plus calculée en référence à un meilleur salaire, plus aucune lisibilité des droits ne serait possible, seule compterait la valeur du point, variant en fonction des ressources que le gouvernement consentirait à consacrer aux retraites

Né-es entre 1975 et 2004

- une partie de pension avant 2025 serait calculée selon les anciennes règles, celle après 2025 selon les nouvelles
- Les modalités de calcul sont renvoyées à une ordonnance, rendant encore plus incertaines ses conditions

Né-es entre 1960 et 1975

- des mesures « paramétriques », d'application immédiate, sont soumises à la discussion de la « conférence de financement »
- âge pivot ? augmentation des durées ? Tout reste ouvert sauf la recherche de financements nouveaux
- la seule certitude est donc que les conditions de départ seraient dégradées

Né-es avant 1960

- déjà retraité-es ou pas: en principe pas « touchés » par la réforme, mais dans le futur, les pensions déjà liquidées seront encore plus qu'aujourd'hui une variable d'ajustement d'un système qui vise « l'équilibre automatique »

L'avis du Conseil d'Etat est un coup sévère porté à la réforme. Il confirme les analyses de la FSU que cette réforme est faite dans la précipitation, au mépris des formes réglementaires et législatives. Le Conseil d'Etat pointe les biais de l'étude d'impact et les 29 ordonnances auquel le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments d'incertitudes sur la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement fait miroiter pour certain.es catégories : ce qui était présenté comme une garantie dans la loi qu'enseignants et chercheurs soient revalorisés n'est pas conforme à la Constitution ! Et pour les autres agent.es publics, toujours aucune revalorisation prévue, le gel du point d'indice Fonction publique est même annoncé jusqu'en 2022.

Face à un tel mépris, la CGT, la FSU, FO, l'UNSA et Solidaires appelle à une

Journée d'action de grève et de manifestations interprofessionnelle jeudi 6 février à Mont de Marsan : rendez- vous 14h00 devant la gare.

Toutes et tous, ensemble, mobilisé.es pour nos retraites !

Opération escargot :

- Pour la Côte Sud, rendez-vous à St Vincent de Tyrosse (Parking derrière le Leclerc'Auto) – D824 – à 11h30

- Pour la zone de Dax : départ de l'aire de covoiturage de St Vincent de Paul à 12h30.